



Secrétariat général (SG)

Genève, le 1er juillet 2022

Réf: **CL-22/27**
Contact: Mme Béatrice Pluchon
Courriel: gbs@itu.int

Aux États Membres de l'UIT
À l'attention des coordonnateurs pour la
participation à la PP-22

Objet: **Dispositions prises à l'intention des ministres et des délégués de haut rang concernant la Conférence de plénipotentiaires de l'UIT (Bucarest, 2022)**

Madame, Monsieur,

Comme suite à la [Lettre circulaire N° 41](#) de l'UIT, envoyée le 27 septembre 2021, j'ai l'honneur de vous informer que les travaux préparatoires en vue de la prochaine Conférence de plénipotentiaires de l'UIT, qui se tiendra à Bucarest (Roumanie), sont bien avancés. À cet égard, je vous invite à prendre note des dispositions qui ont été prises concernant les égards et les services destinés aux ministres et délégués de haut rang participant à la Conférence de plénipotentiaires de 2022 (PP-22)¹.

Définition des hautes personnalités

Les catégories de hautes personnalités ci-après ont été définies pour la PP-22. L'accréditation des hautes personnalités s'effectuera sur la base de ces catégories:

- **(VVIP)** Chefs d'État, chefs de gouvernement, vice-présidents, princes et princesses héritiers et leurs conjoints.
- **(MIN)** Ministres/directeurs de cabinet, chefs de l'Administration des télécommunications et des TIC ayant rang de ministre, chefs des organismes de régulation ayant rang de ministre, chefs de secrétariat des institutions du système des Nations Unies.
- **(DMIN)** Ministres adjoints.
- **(AMB)** Représentants permanents/observateurs, ambassadeurs, envoyés spéciaux.

Inscription, badges/insignes/cordons de porte-badge

Procédures d'inscription particulières pour les délégués de haut rang

Tous les délégués de haut rang (hautes personnalités) doivent s'inscrire en ligne au moyen du [système d'inscription en ligne](#).

Le coordonnateur responsable des inscriptions peut également inscrire les délégués de haut rang (ministres et agents de sécurité assurant la protection rapprochée, autres délégués de niveau ministériel et ambassadeurs) en leur nom, [au moyen de la plate-forme d'approbation des inscriptions à l'usage des coordonnateurs](#), en sélectionnant la Conférence de plénipotentiaires de 2022, puis en cliquant sur "Inscription de délégués de haut rang".

¹ Les égards et les services destinés aux hautes personnalités sont susceptibles d'évoluer à la réception de nouvelles informations et en fonction de la modification des exigences relatives au processus et de la disponibilité des ressources.

Veillez noter que tous **les participants, y compris les hautes personnalités, doivent renseigner les données figurant sur leur passeport** dans le formulaire d'inscription en ligne, afin de respecter les exigences en matière de sécurité.

Il convient de noter que ce service est fourni afin de faciliter l'inscription des hautes personnalités en vue de **leur participation en présentiel**. Il ne comprend pas la création automatique d'un **Compte utilisateur de l'UIT**, nécessaire pour se connecter à distance aux sessions virtuelles, ou d'un accès TIES, requis pour accéder aux documents. Tous les délégués, y compris les hautes personnalités, qui souhaitent participer à distance doivent obligatoirement être titulaires d'un compte utilisateur individuel de l'UIT et effectuer leur inscription en ligne.

Retrait des badges par un tiers

En principe, tous les badges doivent être retirés en personne, dans la mesure où une photographie sera prise au Centre de conférences et imprimée sur le badge à des fins de sécurité du contrôle d'accès. Les badges, les insignes et les cordons de porte-badge distinctifs **pour les hautes personnalités relevant des catégories VVIP/MIN/DMIN/AMB, peuvent à titre exceptionnel**, être retirés en leur nom par un tiers autorisé (un représentant officiel de la délégation) au bureau des inscriptions de la PP-22, au Palais du Parlement, à compter du vendredi 23 septembre 2022. Une photographie d'identité de la haute personnalité dûment inscrite doit être envoyée au préalable au service chargé des inscriptions (sg-registration@itu.int), au plus tard le 1er septembre 2022. La photographie doit répondre aux mêmes critères qu'une photo d'identité (fond clair, absence de tampon ou de marquage administratif, mode portrait) et être soumise au format JPEG. Elle doit être nommée comme suit: Identification_Nom_prénom_org.jpg et ne doit pas dépasser 32 caractères (exemple: 1023456_Dupont_Jacques_SUI.jpg). Les badges de tous les autres délégués leur seront remis à leur arrivée.

Visas

Veillez noter qu'il n'est pas possible d'obtenir un visa par l'intermédiaire du Secrétariat de l'UIT. Les visas sont délivrés par les missions diplomatiques ou les bureaux consulaires de la Roumanie à l'étranger. **Il est impossible d'obtenir des visas à l'arrivée**. Pour obtenir toutes les précisions nécessaires sur les conditions d'obtention d'un visa, les participants sont priés de consulter le site web du pays hôte, à l'adresse: <https://bucharestpp22.gov.ro/visas/>. Les demandes de renseignements complémentaires peuvent être adressées par courrier électronique à visaPP22@ancom.ro.

Arrivées et départs à l'aéroport international Henri Coandă

Des guichets d'accueil et d'information seront mis à disposition à l'aéroport international Henri Coandă au niveau des arrivées, dans la zone de récupération des bagages. Ils seront indiqués par des panneaux spéciaux. Des points de contrôle des passeports spécialement destinés aux participants à la PP-22 pourront être mis en place, si nécessaire, pendant les périodes de forte affluence à l'arrivée et au départ.

Un point de contrôle diplomatique sera mis à la disposition des délégués munis de passeports diplomatiques à l'arrivée et au départ.

Le pays hôte mettra en place un protocole spécial pour l'accueil des hautes personnalités relevant de la catégorie VVIP.

Salon pour les hautes personnalités de l'aéroport

Le salon pour les hautes personnalités de l'aéroport, qui se trouve dans un terminal séparé, ne sera accessible qu'à **une haute personnalité par délégation (Catégorie MIN ou DMIN)**, à l'arrivée et au départ. Les hautes personnalités bénéficiant des services du salon pour les hautes personnalités de l'aéroport seront accueillies à la porte de l'avion et transportées en voiture jusqu'au salon (outre le délégué, un seul accompagnant pourra être transporté jusqu'au salon). Un représentant du protocole/chargé de liaison du pays hôte, ainsi que des représentants de l'ambassade, s'ils sont disponibles, accueilleront les hautes personnalités dans le salon. Le contrôle des passeports et la récupération des bagages seront assurés par

les services du salon pour les hautes personnalités de l'aéroport. Les délégués qui demandent à bénéficier des services du salon pour les hautes personnalités de l'aéroport sont invités à utiliser une étiquette ou un autocollant à bagages distinctifs ou une photo électronique pour faciliter l'identification de leurs bagages par le personnel de l'aéroport. Un modèle d'étiquette ou d'autocollant sera fourni après confirmation par le Service du protocole du pays hôte.

Les informations relatives au voyage et les autres renseignements pertinents concernant la haute personnalité (**une par délégation**) demandant à bénéficier des services du salon pour les hautes personnalités de l'aéroport devront être communiqués dès que possible, et au plus tard le 10 septembre 2022, au coordonnateur désigné du pays hôte, M. Alexandru Ionașcu (protocolPP22@ancom.ro), afin que le service puisse être assuré. Pour ce faire, veuillez [remplir le formulaire en ligne](#), accessible via un compte d'utilisateur de l'UIT avec accès TIES, en indiquant les informations nécessaires.

Nous conseillons aux membres des ambassades situées à Bucarest qui accueillent des ministres de leur pays de demander l'autorisation d'accéder au salon pour les hautes personnalités de l'aéroport 48 heures à l'avance, en contactant protocolPP22@ancom.ro et en indiquant les noms des employés et du conducteur et les plaques d'immatriculation du ou des véhicules officiels qui accéderont au salon.

Pour les hautes personnalités arrivant par des vols privés, les autorisations de survol et d'atterrissage doivent être obtenues et communiquées par les voies diplomatiques appropriées. Les délégations devront prendre les dispositions nécessaires pour les services au sol.

Pour les départs, toutes les hautes personnalités doivent être présentes à l'aéroport deux heures avant l'heure de décollage prévue, afin de remplir toutes les formalités.

Transport des hautes personnalités

Un service de transport sera mis à la disposition de tous les membres des délégations accrédités entre l'aéroport et les hôtels recommandés, et entre les hôtels recommandés et le lieu de la conférence. La liste des hôtels recommandés est disponible à l'adresse: <https://bucharestpp22.gov.ro/accommodation>.

Un service de transport spécial sera assuré pour les chefs d'État ou de gouvernement, conformément au protocole national et aux mesures de sécurité applicables.

Les ambassades et les consulats de Bucarest sont invités à assurer le transport des ministres de leur pays participant à la Conférence. Sur demande, et dans la limite d'**une haute personnalité par délégation (catégorie MIN ou DMIN)**, une voiture et un chauffeur désignés seront mis à disposition pour toute la durée de leur séjour, pendant la PP-22. Ce service commence à l'arrivée au salon pour les hautes personnalités de l'aéroport et se termine au départ de ce salon (voir ci-dessus). La demande doit être soumise au moyen du [formulaire en ligne](#) accessible via un compte d'utilisateur de l'UIT avec accès TIES ou adressée au coordonnateur du pays hôte, à l'adresse: protocolPP22@ancom.ro.

Disposition concernant les voyages et l'hébergement

En règle générale, toutes les délégations comprenant de hautes personnalités sont priées de prendre leurs propres dispositions en ce qui concerne les voyages et l'hébergement. Veuillez noter que la réservation et le paiement des hôtels relèvent de la responsabilité de chaque délégué. Il est conseillé aux délégués de réserver leur hébergement à Bucarest le plus tôt possible, afin d'éviter les problèmes d'indisponibilité pendant la haute saison.

Protection rapprochée

Les délégations qui prévoient d'assister à la conférence accompagnées par leurs propres agents de sécurité assurant une protection rapprochée sont priées de se mettre en rapport avec le Chef de la Division de la sûreté et de la sécurité de l'UIT, M. Drew Donovan (security@itu.int), pour tout besoin particulier en ce qui concerne la sécurité et ce, dans les meilleurs délais, afin que les mesures adéquates soient prises en temps utile.

La délégation d'un État Membre de l'UIT souhaitant envoyer un ou plusieurs agents de sécurité nationale armés, qui auraient besoin d'importer une ou plusieurs armes dans le pays, devra envoyer une Note verbale au Ministère des affaires étrangères de la Roumanie, par l'intermédiaire de l'ambassade de l'État Membre de l'UIT concerné à Bucarest. Les États Membres qui ne disposent pas d'une ambassade en Roumanie peuvent adresser leur demande par l'intermédiaire d'une autre ambassade située dans un autre pays mais dont la sphère de compétence couvre la Roumanie.

Les délégations des États Membres sont informées qu'un agent de sécurité national ne sera pas autorisé à porter une arme à l'intérieur du Centre de conférences international du Parlement de Roumanie.

Les hautes personnalités qui bénéficieront d'une protection rapprochée de la part de la sécurité du pays hôte seront invitées à remplir un formulaire contenant des informations médicales tels que le groupe sanguin, des informations éventuelles sur l'alimentation, etc.

Accès au centre de conférences pour les hautes personnalités

Un point de dépose/prise en charge des hautes personnalités et une zone d'attente limitée pour les véhicules seront mis en place aux entrées principales du lieu de la Conférence.

Par mesure de sécurité, toutes les hautes personnalités participant à la PP-22, à l'exception des membres de la catégorie VVIP, sont tenues de porter un badge avec photo et d'utiliser les lecteurs de badges pour accéder au lieu de la conférence.

Tous les participants doivent également être munis d'une carte d'identité nationale ou d'un document de voyage officiel avec photo, dans l'éventualité où le service de sécurité du site demanderait à voir une deuxième pièce d'identité.

Les hautes personnalités munies d'un insigne et d'un cordon porte-badge distinctif pourront bénéficier d'un accès rapide via la zone de contrôle de sécurité.

Salons et salles de réunion pour les membres des catégories VVIP et VIP

Un salon VVIP sera mis à la disposition des chefs d'État et de gouvernement, moyennant des mesures spéciales et des restrictions.

Un salon à l'intention des hautes personnalités, comportant deux salles de réunion privées, sera mis à la disposition des hautes personnalités, avec des restrictions en matière d'accès.

Un nombre limité de salles de réunion bilatérales seront mises à la disposition des hautes personnalités. Les demandes concernant les salles de réunion bilatérales privées seront traitées dans l'ordre des demandes et soumises à des restrictions de temps et à la confirmation préalable du Service chargé du protocole de l'UIT. Les délégations sont priées d'envoyer leurs demandes de réservation à l'avance, en remplissant un formulaire de réservation disponible sur demande ou en se rendant directement au Bureau du Protocole sur le lieu de la conférence. Pour toute information complémentaire, veuillez contacter M. Mario Castro Grande (protocol.service@itu.int), du Service du Protocole de l'UIT.

Manifestations organisées par le pays hôte pour les membres des catégories VVIP et VIP

Le pays hôte organisera une série de manifestations à l'intention des hautes personnalités des catégories VVIP et VIP, notamment:

- Le dimanche 25 septembre, une table ronde ministérielle, un concert de musique classique et un cocktail seront organisés à l'Athénée roumain (<https://www.fge.org.ro/eng/>).
- Le matin du vendredi 30 septembre, une discussion de haut niveau et un petit-déjeuner de mise en relation sur le thème "Renforcer l'autonomisation et le rôle directeur des femmes à l'UIT" seront organisés en collaboration avec l'UIT et l'Australie au Palais du Parlement.
- Dans la soirée du mardi 4 octobre, un spectacle musical et un cocktail seront organisés à l'Opéra national de Bucarest (<https://operanb.ro/?lang=en>).

De plus amples informations seront fournies sur le site web de la PP-22 en temps utile.

Déclarations de politique générale de délégués de haut rang

Pendant la première semaine de la Conférence de plénipotentiaires, un temps de parole sera réservé pour les délégués de haut rang d'États Membres de l'UIT qui auront souhaité faire en plénière des déclarations de politique générale concernant les missions et/ou objectifs fondamentaux de l'Union. Les délégués de haut rang sont invités à axer leurs déclarations sur les réalisations, en mettant en évidence les bonnes pratiques et les données d'expérience recueillies depuis la PP-18, les plans visant à soutenir la réalisation des nouveaux buts et des nouvelles cibles stratégiques de l'UIT proposés dans le projet de Plan stratégique de l'UIT pour la période 2024-2027 et à contribuer au programme Connect 2030, les annonces d'initiatives nationales, les engagements, les nouveaux partenariats, ainsi que les attentes concernant la façon dont l'UIT pourrait aider plus efficacement les États Membres à atteindre les buts stratégiques.

Des créneaux d'intervention peuvent être demandés [en ligne](#) (un identifiant et un mot de passe TIES sont nécessaires) sur le site web de la PP, où les États Membres peuvent indiquer trois dates/heures possibles. Les déclarations de politique générale seront prononcées à compter de la première séance plénière, le lundi 26 septembre après-midi, jusqu'au vendredi 30 septembre, après-midi. Le jeudi et le vendredi, la prise de parole s'effectuera au moment des élections. Les créneaux sont attribués dans l'ordre des demandes, mais la priorité est accordée aux hauts fonctionnaires, tels que les ministres, ainsi qu'aux participants en présentiel. Les déclarations de politique générale seront limitées à un orateur par délégation. Le délégué prendra la parole depuis la tribune, et le temps de parole sera limité à trois minutes.

Les délégations sont invitées à envoyer leurs déclarations par écrit, à l'adresse ppstatements@itu.int, et sont encouragées à y joindre une courte citation tirée de la déclaration susceptible d'être reprise et diffusée par les différents moyens de communication de l'UIT. Une fois la déclaration prononcée, les discours seront mis à disposition sur le site Internet.

On trouvera des lignes directrices relatives aux déclarations de politique générale, ainsi que des informations supplémentaires, sur le site web de la PP-22, à l'adresse suivante: <https://www.itu.int/pp22/en/policy-statements/policy-statements-guidelines/>.

J'espère que les informations fournies faciliteront la participation des hautes personnalités à la Conférence.

Je me réjouis de vous rencontrer à Bucarest.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

(signé)

Houlin Zhao
Secrétaire général